

AXA IM Japan Equity B JPY

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

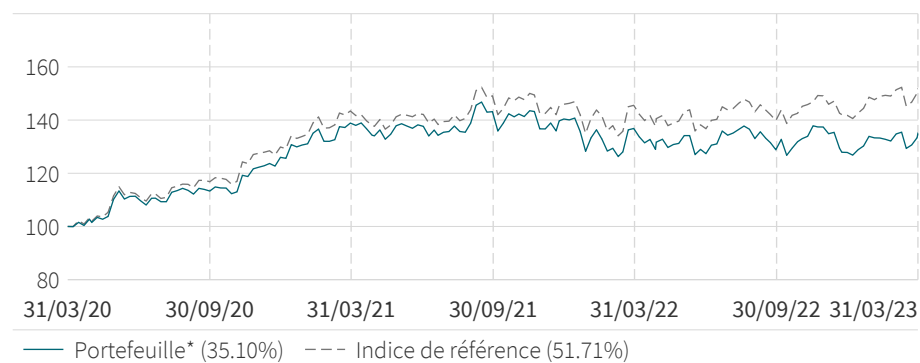
Chiffres clés (JPY)*

Performances cumulées du fonds (%)					Valeur liquidative
YTD	1 an	3 ans	10 ans	Création	Cap.
+5.69	-0.24	+35.10	+81.82	+26.82	1 268.21

Performances annualisées du fonds (%)				Actif net du fonds (M)
3 ans	5 ans	10 ans	Création	JPY
+10.55	+1.24	+6.15	+1.05	16 365.56

Performance et risque

Evolution de la performance (JPY)



Les données sont rebasées à 100 par AXA IM à la date de début du graphique.

Les calculs de performances sont nets de frais et réalisés coupons réinvestis. L'indice de référence, le cas échéant, pourrait être calculé sur la base des coupons nets ou bruts. Veuillez consulter le prospectus pour obtenir plus d'informations.

Analyse du risque

	1 an	3 ans	5 ans	Création
Volatilité du portefeuille* (%)	14.49	13.95	15.65	17.44
Volatilité de l'indice de référence (%)	13.65	13.38	15.08	17.05
Risque relatif/Tracking Error (%)	4.19	2.49	2.72	3.68
Ratio de Sharpe	0.09	0.87	0.18	0.13
Ratio d'information	-0.98	-1.08	-0.97	-0.10

Indice de référence

Depuis le: 31/05/2000

100% TOPIX Total Return Net

Le fonds est géré de manière active avec une déviation qui devrait être limitée en termes de constitution et performance comparée à l'indice de référence.

Caractéristiques du portefeuille

	Port.	Indice de réf.
Nombre de lignes	71	2160
Turnover: Glissant 1an (%)	108	-
Active Share (%)	71	-

Profil du portefeuille

Notation ESG 

Notation ESG relative

Moins élevé - | | | | | + Plus élevé

Intensité relative en CO2

Plus de CO2 - | | | | | + Moins de CO2

% de l'encours sous gestion couvert par la note ESG absolue : Portefeuille = 94.8% Indice de réf. = 97.2% (n'est pas significatif lorsque le taux de couverture est inférieur à 50%)

% de l'encours sous gestion couvert par l'indicateur d'intensité en CO2 : Portefeuille = 97.0% Indice de réf. = 99.8% (n'est pas significatif lorsque le taux de couverture est inférieur à 50%)

Pour de plus amples informations à propos de la méthodologie, veuillez lire la section « Définition des indicateurs ESG » ci-dessous

Gérant

Chisako HARDIE

John Paul TEMPERLEY - Co-gérant

* Date de la 1ère Valeur Liquidative : 31/05/2000

Source(s) : AXA Investment Managers - GICS au 31/03/2023

Pour obtenir de plus amples informations sur AXA IM, rendez-vous sur axa-im.com

Performance et risque (suite)

Performance glissante (%)

	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	3 ans	5 ans	31/03/22 31/03/23	31/03/21 31/03/22	31/03/20 31/03/21	31/03/19 31/03/20	31/03/18 31/03/19	Création
Portefeuille*	2.01	5.69	7.11	5.69	35.10	6.38	-0.24	-1.42	37.38	-12.09	-10.42	26.82
Indice de référence	1.52	7.01	10.46	7.01	51.71	30.31	5.37	1.62	41.69	-9.87	-4.70	89.70
Ecarts	0.49	-1.32	-3.35	-1.32	-16.61	-23.93	-5.60	-3.04	-4.31	-2.23	-5.72	-62.88

Performance calendaire annuelle (%)

	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Portefeuille*	-8.95	11.43	0.46	17.44	-21.28	23.28	-2.39	14.48	8.49	49.84
Indice de référence	-2.86	12.38	6.99	17.67	-16.26	21.84	-0.02	11.73	9.93	54.20
Ecarts	-6.09	-0.95	-6.53	-0.23	-5.02	1.44	-2.37	2.75	-1.44	-4.36

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Les calculs de performances sont nets de frais et réalisés coupons réinvestis. L'indice de référence, le cas échéant, pourrait être calculé sur la base des coupons nets ou bruts. Veuillez consulter le prospectus pour obtenir plus d'informations.

Analyse du portefeuille

10 principaux titres

Action	Pondération (%)			Secteur	Géographie
	Portefeuille	Indice de référence	Relative		
Toyota Motor Corp	3.93	3.59	0.34	Biens de conso. Cycliques	Japon
Sony Group Corp	3.03	2.95	0.08	Biens de conso. Cycliques	Japon
Omron Corp	2.98	0.25	2.73	Technologie	Japon
Systemex Corp	2.57	0.26	2.31	Santé	Japon
Mitsubishi UFJ Financial Gr...	2.54	1.82	0.72	Finance	Japon
Fujitsu Ltd	2.51	0.62	1.88	Technologie	Japon
Nintendo Co Ltd	2.38	1.13	1.26	Services de Communication	Japon
Ibiden Co Ltd	2.38	0.11	2.28	Technologie	Japon
FUJIFILM Holdings Corp	2.26	0.45	1.82	Technologie	Japon
Komatsu Ltd	2.21	0.54	1.68	Industrie	Japon
Total (%)	26.80	11.70			

Les informations sur cette société sont données à titre illustratif uniquement, sont valables à la date du reporting et ne constituent pas une recommandation à l'achat ou à la vente. Il est possible que cette entreprise ne soit plus présente en portefeuille à une date ultérieure.

* Date de la 1ère Valeur Liquidative : 31/05/2000

Source(s) : AXA Investment Managers - GICS au 31/03/2023

Pour obtenir de plus amples informations sur AXA IM, rendez-vous sur axa-im.com

Analyse du portefeuille (suite)

5 principales surpondérations (%)

	Port.	Indice	Relative
		de réf.	
Omron Corp	2.98	0.25	2.73
System Corp	2.57	0.26	2.31
Ibiden Co Ltd	2.38	0.11	2.28
Fujitsu Ltd	2.51	0.62	1.88
FUJIFILM Holdings Corp	2.26	0.45	1.82

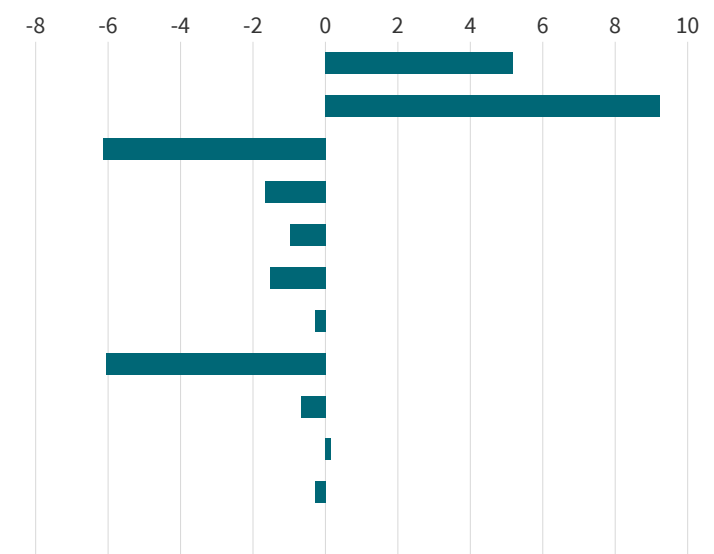
Exposition sectorielle (%)

	Portefeuille	Indice de référence
Industrie	28.99	23.81
Technologie	22.76	13.52
Biens de conso. Cycliques	12.02	18.17
Finance	8.81	10.48
Santé	7.74	8.71
Services de Communication	6.38	7.89
Matériaux	5.68	5.96
Biens de conso. de base	1.44	7.49
Immobilier	1.18	1.87
Energie	1.00	0.84
Services aux collectivités	0.97	1.26
Monétaire	3.04	0.00

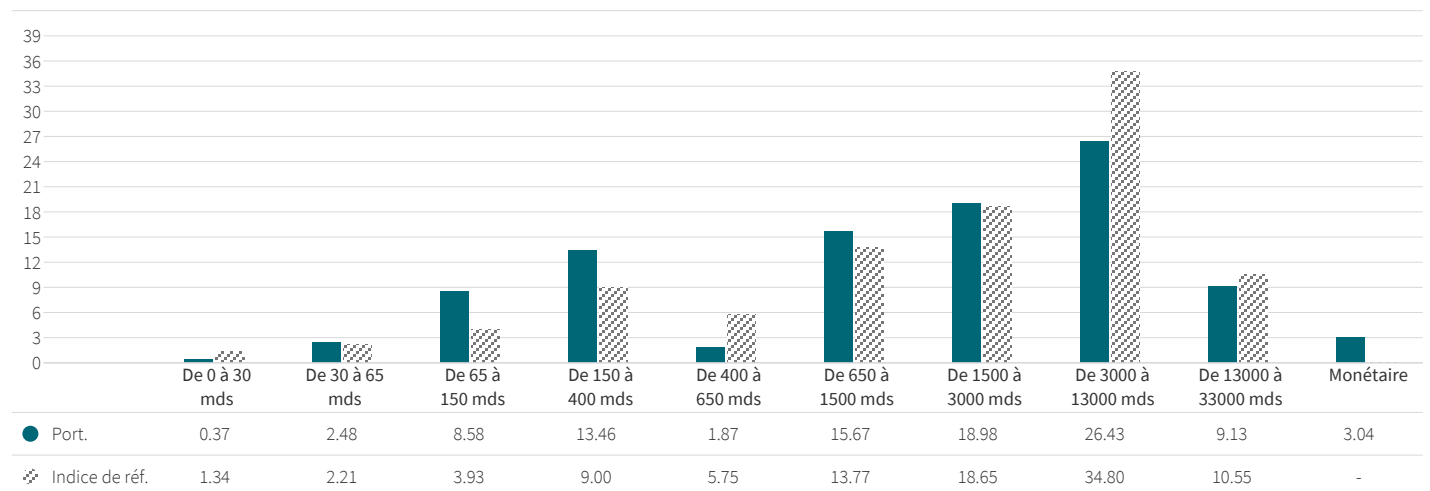
5 principales sous-pondérations (%)

	Port.	Indice	Relative
		de réf.	
Nippon Telegraph & Telephone Corp	0.00	1.77	-1.77
Takeda Pharmaceutical Co Ltd	0.00	1.34	-1.34
Sumitomo Mitsui Financial Group Inc	0.00	1.33	-1.33
Shin-Etsu Chemical Co Ltd	0.00	1.24	-1.24
KDDI Corp	0.00	1.10	-1.10

Exposition sectorielle active (%)



Ventilation par capitalisation boursière (JPY - %)



Informations supplémentaires

Administration: B JPY

Forme juridique	Unit Trust
Conforme Directive UCITS	Oui
Conforme Directive AIF	Non
Nationalité	Irlande
Date de la 1ère Valeur Liquidative	31/05/2000
Devise du fonds	JPY
Devise du portefeuille	JPY
Valorisation	Quotidienne
Type de part	Capitalisation
Code ISIN	IE0004354209
Code Bloomberg	AXARJEB ID
Code SEDOL	0435420
Droits d'entrée maximum	4.5%
Frais estimés courants	1.50%
Frais de gestion financière	1.35%
Frais de gestion maximum	1.35%
Souscription Initiale min.	650 000 JPY
Minimum de souscription ultérieure	250 000 JPY
Société de gestion	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A.
(Sous) Délégation fin.	AXA Investment Managers UK Limited
Délégation comptable	STATE STREET FUND SERVICES (IRELAND) LIMITED
Dépositaire	State Street Custodial Services (Ireland) Limited

Comme indiqué dans le dernier rapport annuel, le calcul des frais courants n'inclut pas la commission de performance, mais comprend les frais de gestion et la commission de service appliquée. La commission de service appliquée effective est provisionnée à chaque calcul de la VL et incluse dans les frais courants de chaque Classe d'Actions.

L'investissement sera réduit par le paiement des frais mentionnés ci-dessus.

Objectifs du fonds

L'objectif du Compartiment est d'obtenir une croissance à long terme du capital avec un rendement annuel sur investissement (généré par l'appréciation des actions détenues par le Compartiment et/ou des revenus reçus de ces actions) supérieur d'environ 2 % au rendement annuel de l'indice Topix, avant déduction des frais et charges (bruts), sur une période de trois ans glissants. L'indice Topix est conçu pour mesurer la performance des actions de sociétés à grande capitalisation cotées à la Bourse de Tokyo.

Horizon d'investissement

Ce Fonds pourrait ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant cinq ans.

Caractéristiques du risque



La catégorie de risque est calculée sur la base des performances historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le fonds est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui peuvent être sujets à des variations soudaines et significatives, ce qui peut engendrer d'importants gains ou pertes.

Risque additionnel

Risque de contrepartie : le non-respect de ses obligations par toute contrepartie à une transaction (p. ex. impliquant des instruments dérivés) avec le Compartiment est susceptible d'avoir un impact négatif sur la valeur du fonds. Le Compartiment peut recevoir des actifs de la contrepartie pour se protéger contre cet impact négatif, mais le risque existe que la valeur de ces actifs au moment de la survenance du défaut soit insuffisante pour couvrir la perte subie par le Compartiment.

Prêts de titres : le Compartiment peut conclure des accords de prêts de titres et par conséquent être soumis à un risque de contrepartie accru. En cas de faillite de la contrepartie, les titres reçus seront appelés. Cependant, en cas de forte volatilité du marché au moment de la faillite, la valeur des titres reçus est susceptible de devenir inférieure à la valeur des titres prêtés. Dans un tel cas, le gérant ne disposerait pas des liquidités suffisantes pour acheter le montant équivalent de titres prêtés, ce qui pourrait avoir un impact négatif considérable sur la valeur du Compartiment.

Risque opérationnel : le Compartiment est soumis au risque de perte résultant du caractère inadéquat ou déficient de processus, collaborateurs ou systèmes internes ou de ceux de tiers tels que ceux responsables de la garde des actifs du Compartiment.

Risque lié aux méthodes et aux modèles : l'attention est attirée sur le fait que la stratégie du Compartiment est basée sur l'utilisation d'un modèle propriétaire de sélection de titres. L'efficacité de ce modèle n'est pas garantie et l'utilisation du modèle peut ne pas conduire à la réalisation de l'objectif d'investissement.

Des informations complémentaires sur les risques associés à un investissement dans ce Compartiment sont disponibles dans le prospectus.

Souscriptions Rachats

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert, au plus tard à 13h00 (heure de Dublin) un jour ouvrable précédant le Jour de Valorisation concerné. Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des plateformes, des conseillers financiers ou des distributeurs. La Valeur liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Investissement minimum initial : 650 000 JPY

Investissement minimum subséquent : 250 000 JPY

Comment investir

Avant d'effectuer un investissement, il est conseillé à l'investisseur de consulter le Prospectus correspondant, le Document d'information clé pour l'investisseur et les documents associés qui fournissent des renseignements détaillés sur le produit, y compris les risques et les frais d'investissement. Les informations contenues dans le présent document ne se substituent pas à ces documents ou à l'obtention d'un avis professionnel externe.

Investisseurs Particuliers

Les investisseurs particuliers sont invités à contacter leur intermédiaire financier.

Notation ESG

La notation ESG absolue repose sur une méthode d'évaluation d'une tierce partie. Si le fonds a obtenu 1 arbre (5 arbres), cela signifie qu'il appartient à la catégorie de notation ESG absolue la plus faible (la plus élevée).

Pour en savoir plus sur la méthode d'évaluation, rendez-vous sur <https://particuliers.axa-im.fr/des-referentiels-esg>.

La note ESG relative correspond à la différence entre la note ESG absolue du portefeuille et la note ESG absolue de son indice de référence. Si la note ESG relative est positive (négative), cela signifie que la note ESG absolue du portefeuille est supérieure (inférieure) à celle de l'indice de référence.

L'intensité relative en CO2 correspond à la différence entre l'intensité en CO2 du fonds (exprimée en tCO2/mio. € de revenus) et celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est verte, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est inférieure à celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est orange, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est supérieure à celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est jaune, cela

signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est égale à celle de l'indice de référence. Les indicateurs ESG sont utilisés à titre d'information uniquement.

Le portefeuille a un objectif contractuel portant sur un ou plusieurs indicateurs ESG.

Avertissements

Cette communication marketing ne saurait constituer une sollicitation ou un conseil d'ordre juridique, fiscal ou en matière de placement de la part d'AXA Investment Managers. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement. Les informations qu'il contient sont destinées uniquement à l'entité et/ou à la/aux personne(s) à qui il a été adressé, sauf autorisation contraire en vertu d'accords applicables. AXA Investment Managers décline par la présente toute responsabilité pour toute reproduction, redistribution ou transmission ultérieures, ainsi que de toute responsabilité issue desdites activités.

Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la disposition d'actions ou parts d'un fonds dépend du statut ou du traitement fiscal propre à chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Tout investisseur potentiel est fortement encouragé à solliciter l'avis de son propre conseiller fiscal.

Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles et les opinions, estimations et prévisions présentées ici sont subjectives et susceptibles de changer sans préavis. Il n'est nullement garanti que les prévisions faites se réalisent. Les données, chiffres, déclarations, analyses, prévisions et autres informations fournis dans ce document se fondent sur l'état de nos connaissances au moment de sa préparation. Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Toute foi portée aux informations figurant sur cette page est à la seule discrétion du destinataire. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement.

La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance actuelle ou future, et toutes les données relatives à la performance ou au rendement mentionnées excluent les commissions et frais encourus lors de l'émission ou du rachat de parts. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.

Le Fonds référencé dans les présentes n'a pas été inscrit au titre de la loi américaine de 1940 sur les sociétés d'investissement, telle qu'amendée, ni au titre de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières, telle qu'amendée. Aucune des actions ne peut être

proposée ou vendue, directement ou indirectement aux États-Unis ou à toute Personne américaine, sauf si les titres sont inscrits au titre de la loi, ou si une exemption aux formalités d'enregistrement de la loi est disponible. Une Personne américaine est définie comme (a) un individu qui est citoyen ou résident des États-Unis au titre de l'impôt fédéral américain sur le revenu; (b) une société commerciale, un partenariat ou toute autre entité créée ou organisée conformément aux lois en vigueur ou qui existent aux États-Unis; (c) une succession ou un trust dont les revenus sont assujettis à l'impôt fédéral américain sur le revenu, indépendamment du fait que lesdits revenus soient effectivement associés à une opération ou une activité aux États-Unis. Aux États-Unis, le présent contenu peut être distribué à une personne qui est un «distributeur» ou qui n'est pas une «personne américaine», telle que définie par la Règle S de la loi sur les valeurs mobilières de 1933 (telle qu'amendée).

Le fonds ou le compartiment fait partie d'AXA IM Equity Trust, qui est une société d'investissement à capital variable de type OPCVM à compartiments multiples autorisée par la Banque centrale d'Irlande, celui-ci est géré par AXA Investment Managers Paris, une société de droit français dont le siège social est situé Tour Majunga, 6, place de la Pyramide, 92800 Puteaux, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 353 534 506.

Pour les besoins de présentation des répartitions pays, sectorielles, des principales expositions et des paris actifs, les actions et instruments assimilés se rapportant à une même société (ADR, GDR, RSP, Droits...) sont regroupés afin de former une exposition unique sur ladite société.

Taux de rotation du portefeuille : Montant des 12 derniers taux de rotation mensuels sur une période mobile d'un an, calculé en utilisant la formule suivante : $(\text{abs}(\text{achats}) + \text{abs}(\text{ventes}) - \text{abs}(\text{souscriptions} - \text{rachats})) / (2 * \text{Actif net moyen})$.

Achats et ventes ne prennent pas en compte les dérivés, instruments à court terme et certaines corporate actions.

Souscriptions et rachats sont compensés sur une base mensuelle, l'impact des souscriptions et des rachats peut donner lieu à un taux négatif qui ne reflète pas la rotation du portefeuille, par conséquent le taux annuel prévoit un plancher à 0.

Les sociétés sont données à titre d'information uniquement à la date du reporting et il est possible que ces sociétés ne soient plus présentes en portefeuille à une date ultérieure. Cette information ne constitue ni une recherche en investissement ni une analyse financière concernant les transactions sur instruments financiers ni ne constitue une offre d'acheter ou vendre des investissements, produits ou services et ne doit pas être considérée comme une sollicitation, un conseil en investissement ou un conseil juridique ou fiscal, une recommandation de stratégie d'investissement ou une recommandation personnalisée d'acheter ou de vendre des titres financiers.

Pour de plus amples informations sur les aspects liés à la durabilité, veuillez consulter la page Internet suivante :

<https://www.axa-im.com/what-is-sfdr>.

En fonction de la juridiction ou de la région du destinataire, les éléments suivants des informations supplémentaires peuvent s'appliquer:

Pour les investisseurs situés dans l'Union européenne :

Veuillez noter que la société de gestion se réserve le droit, à tout moment, de ne plus commercialiser le(s) produit(s) mentionné(s) dans la présente communication dans l'Union européenne, en déposant un avis auprès de son autorité de surveillance, conformément aux règles relatives aux passeports européens.

En cas d'insatisfaction à l'égard des produits ou services d'AXA Investment Managers, vous pouvez déposer une réclamation auprès du distributeur ou directement auprès de la société de gestion (de plus amples informations sur la politique en matière de réclamations d'AXA IM sont disponibles en anglais à la page Internet suivante : <https://www.axa-im.com/important-information/comments-and-complaints>)

Si vous résidez dans l'un des pays de l'Union européenne, vous avez également la possibilité d'engager une action judiciaire ou extra-judiciaire à tout moment. La plateforme européenne de règlement des litiges en ligne vous permet de saisir un formulaire de réclamation (disponible à la page Internet suivante :

<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home.chooseLanguage>) et vous informe sur vos moyens de recours (disponible à la page Internet suivante :

<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/?event=main.adr.show2>).

Un résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais sur le site Internet d'AXA IM

:<https://www.axa-im.com/important-information/summary-investor-rights>. Les traductions dans d'autres langues sont disponibles sur les sites Internet des entités locales d'AXA IM.

Avertissements des fournisseurs de données financières externes

GICS

La classification Global Industry Classification Standard ("GICS") est la propriété exclusive et une marque de MSCI Inc. (« MSCI ») et de Standard & Poor's, société du groupe The McGraw-Hill Companies, Inc. (« S&P ») ; une licence a été concédée à AXA Investment Managers pour son utilisation. Ni MSCI, ni S&P, ni aucun autre tiers impliqué dans l'élaboration ou la composition de la classification GICS ne font de déclaration ni n'accordent de garantie expresse ou implicite et déclinent toute responsabilité concernant la classification GICS ou les conséquences de son utilisation.